



Assemblée régulière
Assemblée régulière

Date : 27 Septembre 2016
Heure : 08:30

Hôtel de ville de Prévost
2870, Boul. Curé-Labelle, Prévost

PROCÈS-VERBAL

INVITÉS PRÉSENTS

Membres votants :

Germain Richer - Président
Gilles Beauregard - Administrateur
Martin Lessard - Administrateur
Pierre Godin - Administrateur
Yvon Lavoie - Administrateur
Roger Hotte - Administrateur substitut

Membre(s) non-votant(s) :

Louise Bourgeois - Directrice générale

INVITÉ(S) ABSENT(S)

Membres votants :

Jean Dumais - 1er Vice-Président
Linda Lalonde - Secrétaire
Bruno Laroche - Administrateur
Louise Gallant - Administratrice

1. Mot de bienvenue

QUE la séance soit ouverte suite au mot de bienvenue du président à 8 heures 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20160927.2
IL EST proposé par : Gilles Beauregard
Appuyé par : Yvon Lavoie

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout au varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 28 juin 2016

No. Résolution : AR.20160927.3
IL EST proposé par : Martin Lessard
Appuyé par : Yvon Lavoie

QUE le procès-verbal du 28 juin 2016 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 28 juin 2016

Une ressource à titre-conseil est souhaitée pour nous aider dans le dossier du développement du site internet afin de proposer une vision d'arborescence aux fournisseurs de service pour la création d'un site web. Sinon, le conseil d'administration acceptera les propositions des fournisseurs de services.

Dans le développement du transport collectif, plusieurs améliorations ont été effectuées depuis février 2016, soit la création d'un nouveau dépliant, l'augmentation des plages horaires en lien avec le train de banlieue, etc. Une réflexion s'impose pour améliorer les services en transport collectif. Les fournisseurs de services en taxi collectif seront sollicités dans cette démarche.



Dans le développement du transport adapté, les règles provenant du MTQ sont claires. Ils restent à faire la mise à jour de la brochure du Guide l'utilisateur du transport adapté.

5. Adoption des comptes à payer au 27 septembre 2016

No. Résolution : AR.20160927.5
IL EST proposé par : Roger Hotte
Appuyé par : Yvon Lavoie

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 4103 au chèque no 4192 pour l'adapté et du chèque no 1936 au chèque no 1975 pour le collectif en apportant la modification à l'information à recevoir du MTMDET, subvention adapté, la réduction des montants reçus durant l'année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rapport budgétaire

No. Résolution : AR.20160927.6
IL EST proposé par : Martin Lessard
Appuyé par : Roger Hotte

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 août 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Budget 2017

No. Résolution : AR.20160927.7
IL EST proposé par : Roger Hotte
Appuyé par : Gilles Beauregard

Il est proposé de reporter ce dossier à une autre rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Mandat d'examen de la gouvernance du TAC MRC RDN

Le Conseil des maires de la MRC de la Rivière-du-Nord a retenu les services de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) pour évaluer la gouvernance de divers organismes dont le TAC MRC RDN. À cet effet, le président dépose la lettre du 11 juillet 2016 transmise par le préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord, monsieur Bruno Laroche au bénéfice de tous les membres du CA ainsi que les membres du personnel TAC MRC RDN.

9. Contrat de travail de la directrice générale, Mme Louise Bourgeois

No. Résolution : AR.20160927.9
IL EST proposé par : Roger Hotte
Appuyé par : Gilles Beauregard

Considérant l'entente à conclure pour le contrat de travail de la directrice générale, madame Louise Bourgeois, les membres du conseil ont discuté des modalités de l'entente.

Il est proposé de mandater le président à procéder à l'entente de travail selon les modalités discutées en ajoutant dans le contrat de travail l'identification d'objectifs à atteindre déterminés par le conseil d'administration en termes de développement du TAC en transport collectif et adapté au cours de l'année 2016-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



10. Consultant en ressources humaines

No. Résolution : AR.20160927.10
IL EST proposé par : Roger Hotte
Appuyé par : Martin Lessard

Suite à la recommandation du président, il est proposé de retenir les services professionnels de monsieur Raynald Mercille à titre de consultant en ressources humaines pour un montant jusqu'à concurrence de 5 000 \$ dollars.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Varia

11.1 Actions au développement du transport adapté et collectif

Lors de prochaines rencontres, les membres du conseil d'administration discuteront des enjeux et des défis dans le développement du transport collectif et adapté.

12. La prochaine réunion se tiendra le 25 Octobre 2016

13. Levée de la réunion

No. Résolution : AR.20160927.13
IL EST proposé par : Yvon Lavoie
Appuyé par : Roger Hotte

QUE la séance soit levée à 09:45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Germain Richer
Président

Linda Lalonde
Secrétaire

